

Les permanences d'information

Les aides financières sont
ouvertes aux habitants
des 71 communes
de la Métropole
Rouen Normandie.

Des permanences
sont organisées,
avec ou sans rendez-vous,
dans plusieurs mairies
et au Pôle de proximité
de Duclair.

Retrouvez les dates et
heures des permanences sur
www.metropole-rouen-normandie.fr

Venez rencontrer

INHARI, aux permanences et à leur siège
44, rue du Champ des Oiseaux à Rouen
→ du lundi au jeudi de 9h00 à 12h00 et de
13h15 à 17h00 (le vendredi jusqu'à 16h).

Tél. 02 32 08 13 00
courriel : contact@inhari.fr

D'autres opérateurs peuvent également vous assister :

SOLIHA Territoires en Normandie
31, rue Louis-Blanc - 76100 Rouen
Tél. 02 35 63 81 43

CDHAT
15, rue de la pie - 76000 Rouen
Tél. 02 32 81 91 70

Page 9
Tél : 02 35 38 28 71 ou 02 35 29 79 39

Plus d'informations sur www.metropole-rouen-normandie.fr

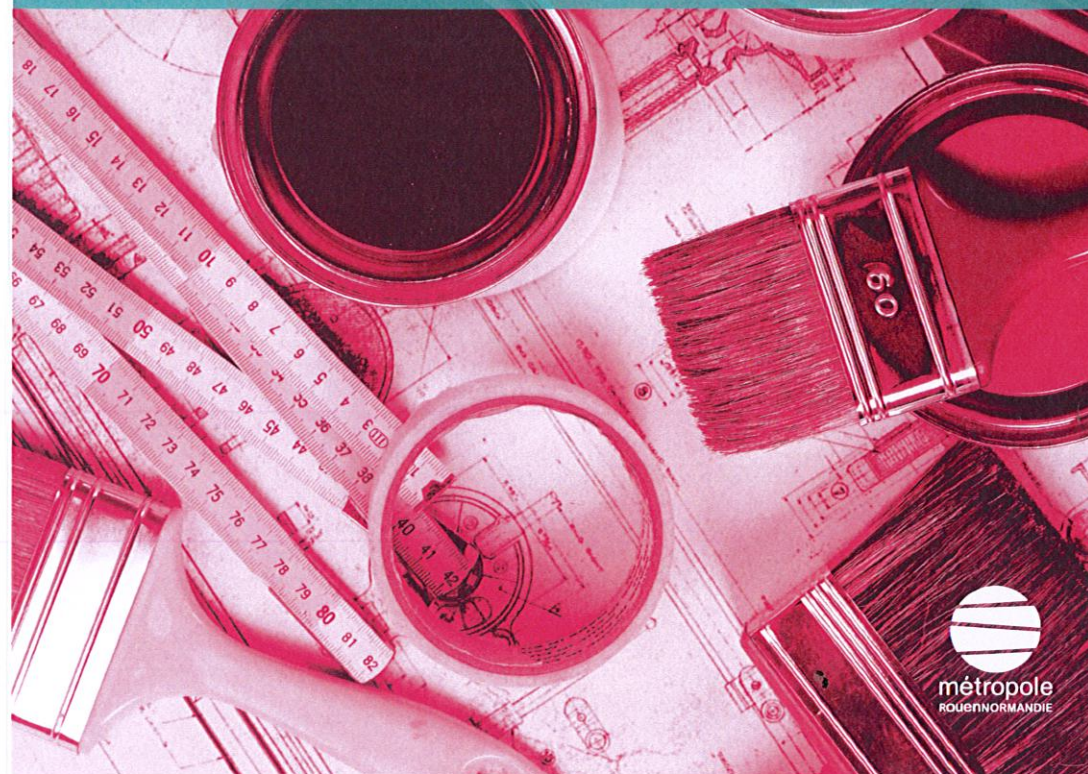


Métropole Rouen Normandie - Direction de la communication - Crédits photos : Thinkstock - Impression : Reprographie Métropole Rouen Normandie - Ne pas jeter sur la voie publique - 03-19

Rénovation, économies
d'énergie, adaptation au
vieillessement et au handicap

Amélioration de l'habitat

→ La Métropole Rouen Normandie
vous aide à financer vos travaux



métropole
ROUEN NORMANDIE

La Métropole Rouen Normandie
vous aide à financer vos travaux.

Qui est concerné ?

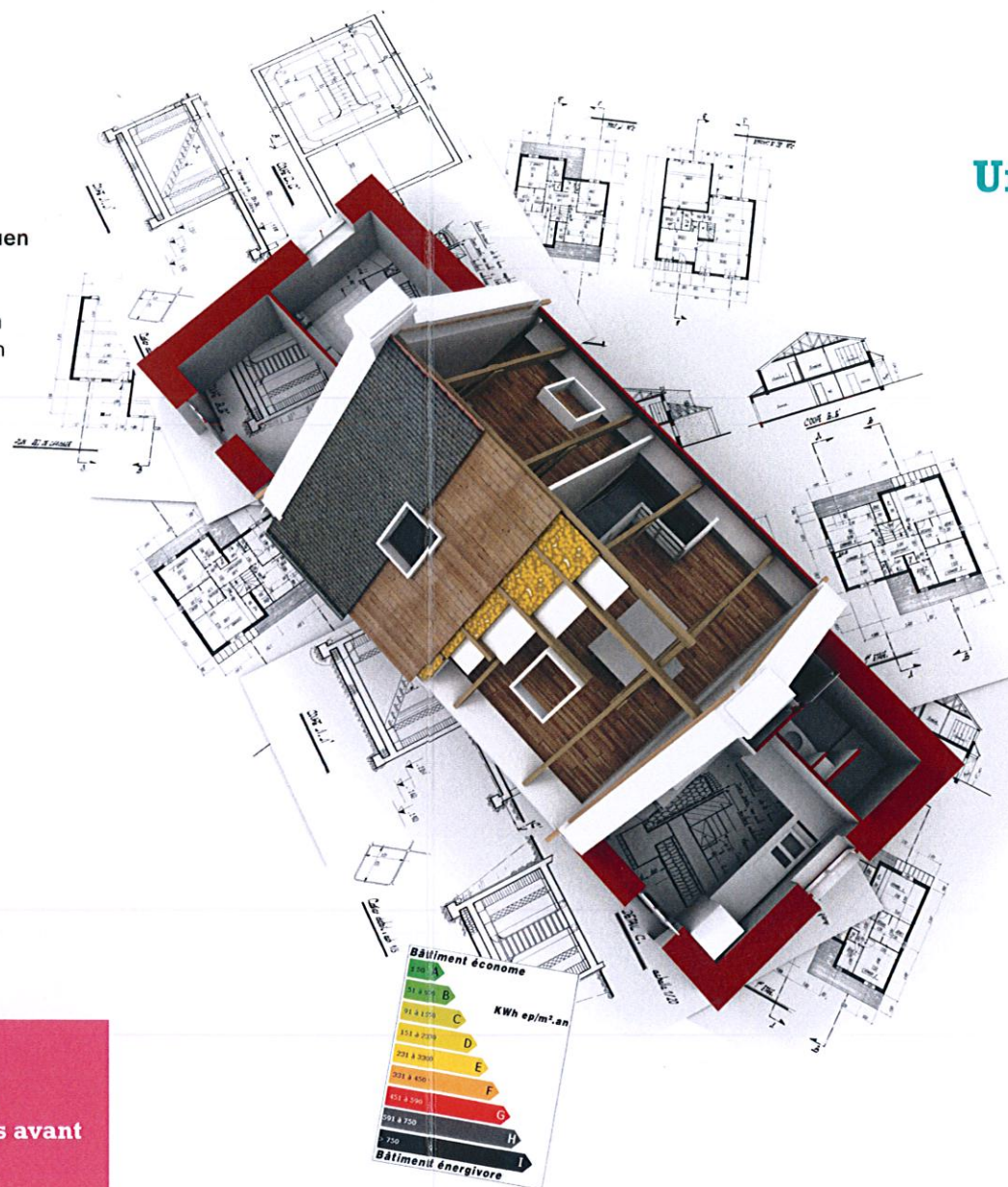
- Vous êtes propriétaire occupant d'un logement de plus de 15 ans situé dans la Métropole Rouen Normandie et vous souhaitez l'améliorer ?
 - Vous êtes propriétaire dans la Métropole Rouen Normandie d'un logement que vous louez ou d'un logement vacant que vous souhaitez louer ?
- Vous pouvez bénéficier d'aides des différents partenaires et d'avantages fiscaux (sous conditions de ressources).

Pour quels travaux ?

- Amélioration du confort du logement,
- Travaux d'économies d'énergie,
- Travaux de mise en sécurité des logements,
- Travaux d'adaptation du logement au vieillissement ou au handicap.

Attention

Pour bénéficier des aides financières, vous devez obtenir l'accord de tous les financeurs avant de commencer les travaux.



Un accompagnement personnalisé

Une équipe vous accompagne de A à Z dans vos démarches. Elle vous conseille et vous aide à réaliser vos projets : accompagnement technique, simulations financières, montage des dossiers de subventions auprès de tous les partenaires... Des permanences en mairie (voir la liste des communes au verso) et des visites individuelles à domicile sont également organisées pour vous apporter une information indépendante et personnalisée. L'Anah et la Métropole Rouen Normandie vous remboursent les frais de dossier.

Les avantages

- Toutes les aides financières de la Métropole Rouen Normandie et des différents partenaires (Agence Nationale de l'Habitat, Département de Seine-Maritime, communes...)
- Un accompagnement personnalisé et une assistance tout au long de votre projet.